

Cette étude comparée de l'état des lieux du marché français avec des pays étrangers représentatifs en matière de réseaux à très haut débit (Japon, Etats-Unis, Suède, Australie et Royaume-Uni) présente les usages et services amenés à se développer grâce à un accès internet avec un débit supérieur à 50 Mbit/s en réception tels que les services audio- visuels en accès direct ([over the top](#)) disponibles sur les téléviseurs connectés, les formats audiovisuels comme la ultra-haute définition et la 3D ou encore les applications et services basés sur l'informatique en nuage. L'étude montre que les pays voulant favoriser le développement du très haut débit ont opté pour des politiques interventionnistes ou des cadres réglementaires appropriés. De façon générale, la concurrence entre opérateurs est l'un des facteurs les plus motivants. Paradoxalement, les atouts de l'ADSL, notamment l'excellent rapport qualité/prix, peuvent freiner à court terme le développement du très haut débit en France. L'étude relève que le très haut débit recompose la chaîne de valeur en permettant aux éditeurs de contenus ou aux fabricants de matériels électroniques de distribuer des services en accès direct, en contournant les fournisseurs d'accès à Internet. Cette menace peut freiner les opérateurs de réseaux dans leur déploiement du très haut débit, devenant ainsi simplement transporteurs de contenus.

Etude sur le très haut débit : nouveaux services, nouveaux usages et leur effet sur la chaîne de la valeur, rapport réalisé par Analysys Mason pour le groupement de commandes composé de l'ARCEP, le CNC, le CSA, la DGCIS, la DGMIC et l'HADOPI, 150 p., arcep.fr, février 2012